



Commission des concours

Renseignements relatifs à ce document : comconcours@r-e-f.org
<http://concours.r-e-f.org>

Comptes rendus des réunions de la Commission des concours

Objet : réunion 1^{er} trimestre 2024

Présents : F1BLQ, F4CIB, F4CWN, F5AGO, F5MBM, F6DZR, F6HJO, F4GDI

Excusé : F6IIT

Début de la téléconférence le 23 avril 2024 à 20h30

Point sur les corrections dues et rappel des livrables

A ce jour tous les concours passés ont été corrigés. L'objectif d'un délai de 3 semaines maximum pour la correction a été plus ou moins tenu depuis le début de l'année. Cet objectif devrait permettre d'avoir la correction publiée sur le site un mois maximum après le concours.

Encore trop de logs électroniques nous parviennent avec des formats plus ou moins farfelus. La commission rappelle ici que les logs électroniques sont désormais utilisés depuis de nombreuses années et qu'il appartient au participant de s'assurer que son logiciel de saisie permettra l'envoi d'un fichier tel qu'attendu. Si un log n'est pas au bon format ou que le correcteur constate un défaut tel qu'il pénalise majoritairement les autres participants, celui-ci sera purement et simplement écarté de la correction. Cependant si les coordonnées du participant sont disponibles le correcteur tentera de le contacter par voie électronique afin de remédier au problème.

Est ensuite présenté l'outil collaboratif que chaque correcteur doit remplir à l'issue de sa correction. Ceci évitera un fastidieux travail de recensement en fin d'année afin d'établir la liste des récipiendaires de récompense. Il est proposé de rajouter, si disponibles, les coordonnées des gagnants de plaques ou coupes afin de permettre par la suite la réalisation aisée d'un publipostage pour l'envoi postal.

Format des fichiers pour la publication : si le fichier Excel doit continuer à être déposé sur le porte-document pour publication dans la revue, il est demandé aux correcteurs de coller ces résultats dans un fichier Word afin de réaliser un PDF qui permettra aux membres désignés de téléverser les corrections sur le site Internet de la commission. NB : après avoir téléversé le résultat, penser à supprimer le Word/PDF afin de ne pas saturer inutilement l'espace sur le serveur.

Récompenses (minimum de QSO, demande participation)

Cette année, certaines plaques ont été attribuées pour une dizaine de QSO... Même s'il est tout à l'honneur des personnes concernées d'avoir participé sur ces catégories de niche, il ne nous semble pas légitime de se voir attribuer une telle récompense par défaut, la personne étant la seule participante. Ainsi après discussions, plutôt que

de supprimer la récompense, il est proposé qu'un minimum de QSO soit réalisé pour être éligible à l'obtention d'une plaque. Décision est prise de se caler sur les minima du Championnat de France pour qualifier son entrée pour son département (soit 50 QSO en HF et 25 QSO en THF).

A contrario, il est proposé que les certifications de participation en ligne soient disponibles sans aucune limite de QSO. Ainsi chaque participant d'un concours pourra s'il le souhaite récupérer en ligne son certificat.

Le principe de demander une participation financière aux vainqueurs de plaques s'ils ne sont pas membres du REF n'est pas retenue.

Cependant il ressort de cette discussion la solution de ne produire les plaques que sur demande : lorsqu'en fin d'année, le fichier des récompenses sera complet tous les vainqueurs éligibles à une plaque seront contactés par l'animateur ou un membre désigné afin de s'assurer qu'il désire bien récupérer sa récompense. Afin de réduire l'impact écologique et le coût pour le REF, ces plaques seront prioritairement distribuées lors des salons radioamateurs. En dernier recours, elles seront expédiées par la poste. La présidente nous indique qu'il n'est pas possible de les faire transiter avec les QSL.

Restera à mettre les plaques sous enveloppe avec étiquette. La génération de ces planches d'étiquettes est actuellement un point problématique (le REF n'a notamment pas les adresses des non-membres). Un format de publipostage est disponible au REF et Christine, F4GDI, va nous l'envoyer. Idéalement cette activité de mise sous pli sera déléguée aux membres de la commission participant également au CA. Le siège du REF pourra imprimer les étiquettes une fois le fichier complété (bien identifier le call et le département).

Mandat est donné à Luc, F6HJO, pour préparer le courrier aux récipiendaires (idée faire baisser le volume de plaques).

La Coupe du REF sera du même type qu'en 2022, on changera juste la couleur. Elle sera commandé en même temps que les « mérites » par Christine, F4GDI. Une précision est demandée pour la gravure du texte. Il est convenu le texte suivant sur 2 lignes : Coupe du REF 2023 - Département de la Corrèze

Examen des candidatures à la commission (F1CXX & F5RQQ)

Deux candidatures nous sont parvenues et les CV radioamateurs des intéressés sont brièvement rappelés sur la base des courriers de motivation envoyés. Il est ensuite procédé à un tour de table afin que chacun puisse s'exprimer et donner son avis sur les différentes candidatures. La présidente ne participe pas au scrutin.

La candidature de F1CXX n'est pas retenue (votants : 7, pour : 2, contre : 5).

La candidature de F5RQQ est retenue (votants : 7, pour : 7, contre : 0).

Afin de faciliter l'intégration de nouveaux membres il est proposé de réfléchir d'ici à la prochaine réunion à un principe de cooptation, voire d'une année probatoire.

Coupe du REF HF. demande F6REF, problèmes logs électroniques, certificats

La demande de F6KLO pour l'utilisation de l'indicatif F6REF sur les trois parties du Championnat de France nous est parvenue avec toute la rigueur que l'on peut reconnaître à son président. Cette demande ne souffre d'aucun débat et est acceptée à l'unanimité. Action Franck, F4CIB, d'en notifier Philippe, F6ETI, ainsi que le CA du REF. Rappel sera fait à F6KLO des devoirs et bonnes pratiques à tenir sur l'air lors de l'utilisation de cet indicatif, vitrine de notre association lors des concours.

Rappel dans Radio-REF de janvier (juste avant le CdF) sur les bonnes pratiques (sous-bandes, logs etc.).

Bêtisier des logs à paraître en mai 2024 avec la correction du CdF SSB 2024.

Certificats de participation : plus de minimum de QSO pour télécharger. Les règlements seront à modifier.

Catégorie jeunes : petite déception avec une faible participation, mais à noter que plusieurs jeunes OM s'étaient regroupés au sein d'équipe multi-opérateurs. La commission rappelle que pour prétendre à ce classement il faut opérer en tant que mono-opérateur. Nous réfléchissons à la possibilité d'étendre cette catégorie aux THF ainsi qu'aux

stations étrangères afin de mettre en avant cette relève que nous considérons indispensable. Il reste à réfléchir comment traiter ce classement lors de la soumission du log. La solution la plus pertinente nous semblant d'indiquer cet « overlay » de catégorie via le formulaire de soumission en ligne, afin de traiter le log à la volée.

Délai d'envoi des CR électroniques (proposition F6DZR)

Sur proposition de Lionel, F6DZR, une réflexion s'engage pour raccourcir le délai de soumission des CR (ajd au 2^e lundi qui suit le concours, héritage du temps des CR papiers). Le constat est fait que 90 % des logs sont sur le serveur au bout de 24 h. Après analyse des différentes possibilités, nous nous accordons sur un alignement avec les concours IARU, soit un envoi au plus tard le mercredi qui suit le concours 23:59 locales. Ceci n'est valable que pour les concours THF, le délai restant inchangé pour les concours HF. Cette décision sera applicable dès 2025.

Structuration porte document (proposition F6HJO)

Luc, F6HJO, se propose de préparer un document afin de tenter de structurer notre espace de travail et de faciliter ainsi les activités informatiques de chacun. Prévu pour la prochaine réunion.

Questions diverses

Christine, F4GDI, nous indique qu'elle a été contactée par plusieurs OM désirant que le REF mette en place un contest RTTY en France. Si les membres de la commission ne s'y opposent pas par principe, aucun d'eux n'est un spécialiste de ces modes digitaux. Ils souhaitent donc qu'un porteur du projet rejoigne la commission afin de mettre en place un tel concours. Nous rappelons cependant qu'aujourd'hui pour les concours décamétriques nous faisons face à des limitations techniques et sommes toujours en quête d'un développeur afin de pouvoir concevoir un nouvel outil permettant de gérer la correction de nouveaux types de concours.

F4FRC nous a contacté pour connaître la raison de son non-classement au Championnat de France. F4CIB fera une réponse officielle en rappelant à cet OM que la commission avait décidé de l'écarter de tout concours organisé par le REF en 2024 et lui avait notifié sa décision. Nous regrettons de devoir, une fois de plus, perdre du temps à traiter des cas individuels au détriment de la communauté...

Harmonisation des récompenses (plaques) vs. classement. Action Florent, F4CWN, de supprimer les récompenses dans les catégories où cela ne se justifie pas. L'idée est de ne conserver que les classes de participation principales et que les « overlays » ne devraient se voir attribuer que des diplômes. A présenter lors de la prochaine réunion pour décision (potentiel impact sur les différents règlements).

La prochaine réunion plénière est confirmée au samedi 30 novembre 2024 à Tours à 9 heures.

Fin de la réunion à 23h30.

Franck Rousseau, F4CIB